

**LE HUIT NOVEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DE-VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DEUX NOVEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.**

**PRESENTS : M. RIO, Mme FABRY, M. PLAUTIN, M. PIOT, M. VAN LEYNSEELE, Mme PENA, Mme MAURIN, M. TREPRAU, M. BRUGUIERE, Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, M. QUINTIN, Mme MOUGIN, M. LEFEVRE, M. BLANCHARD, M. CADIOU, Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, M. ROBIN, Mme MYSONA, M. BOISSEAU, M. THEOL, Mme ROLLAND, Mme OMS, Mme VESSIOT.**

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme BRUEL donne procuration à Mme ROLLAND, M. HIVIN donne procuration à M. TREPRAU, Mme BIANCO CHAINE donne procuration à Mme FABRY, Mme FERRAI donne procuration à Mme PENA, M. WALCZACK donne procuration à Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, Mme RIMBERT donne procuration à M. RIO, M. FONTVIEILLE donne procuration à M. ROBIN, M. DE BOISGELIN donne procuration à Mme MYSONA, M. SIGAUD donne procuration à M. QUINTIN, Mme RANAIVO donne procuration à M. PIOT.**

**Mme PENA a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

<b>N° d'ordre</b>	<b>N° Délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Vote</b>
1	2022-088	<b>Dénomination de l'école élémentaire des Escholiers « Ecole Georges Rascol »</b>	Adoptée à l'unanimité
2	2022-089	<b>Règlement de fonctionnement de la maison de la petite enfance</b>	Adoptée à la majorité
3	2022-090	<b>Décision budgétaire modificative n°03</b>	Adoptée à la majorité
4	2022-091	<b>Adoption du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)</b>	Adoptée à la majorité

5	2022-092	<b>Attributions de compensation 2022 définitives suite à la CLECT du 14 septembre 2022</b>	Adoptée à la majorité
6	2022-093	<b>Cession de la parcelle BW n°261 d'une contenance de 494 m<sup>2</sup> et de la parcelle BW n°275 d'une contenance de 440 m<sup>2</sup> à Montpellier Méditerranée Métropole</b>	Adoptée à la majorité
7	2022-094	<b>Subvention de projet 2022 à l'association du personnel</b>	Adoptée à l'unanimité
8	2022-095	<b>Subvention de fonctionnement 2022 à l'association « Ecole de Karaté »</b>	Adoptée à l'unanimité
9	2022-096	<b>Plan de sobriété énergétique</b>	Adoptée à l'unanimité
10	2022-097	<b>Fin des commissions extra-municipales</b>	Adoptée à la majorité
11	2022-098	<b>Frais de représentation du Maire</b>	Adoptée à l'unanimité

**Valérie PENA**  
Secrétaire de séance

**François RIO**  
Maire de Saint-Jean-de-Védas

